



REPUBLICQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

VILLE DE TRILPORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

*SESSION ORDINAIRE
Séance du 2 juillet 2020*

**N°2020/29 : ELECTIONS DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mille vingt le 2 juillet à 20H00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Trilport, se sont réunis au Gymnase du centre sportif de la Noyerie, sur une convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 26 juin 2020

Etaient présents : 23

Mesdames, messieurs, Jean-Michel MORER, Michel EBERHART, Françoise VASSELON, Joaquim DA CRUZ, Annick PANE, Gérard MORAUX, Manuel MEZE, Laure SEVAT, Carole CARDOSO, Denise GONON, Luc AVELINE, Iphigénie ANGEBAULT, Séverine HEBERT, Azdine RAMDAN, Fathia BEN MABROUK, Ange AMBROSIO, Birgit SHRUFER, Jocelyne SERDOS, Serge MAGLIOZZI, Typhaine TOKPAN, Philippe RIERA, Geneviève CAIN, Eric KRAEMER

Pouvoirs : 4

Madame Francine BERTHAUX à madame Denise GONON, monsieur Jonathan LOZACH à madame Iphigénie ANGEBAULT, madame Cécile LAROYE à monsieur Michel EBERHART, monsieur Sébastien LASCOURREGES à monsieur Joaquim DA CRUZ

Absents excusés : 2

Messieurs Camille FASSI et Stide MARQUEZ

Monsieur Gérard MORAUX a été élu secrétaire de séance

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU les articles L.123-6 et R.123-7 AR.123-15 du CASF relatifs aux CCAS et aux CIAS

VU le code général des collectivités territoriales

CONSIDERANT que la Conseil municipal a fixé à 5 le nombre d'administrateurs élus devant siéger au Conseil d'administration du CCAS

CONSIDERANT les élections municipales du 15 mars 2020 et l'installation du nouveau Conseil Municipal en date du 26 mai 2020,

CONSIDERANT que le Maire a fait appel à candidature des listes de candidats et que 2 listes ont été déposées. L'élection se déroule au scrutin secret sans

Accusé de réception en préfecture
06/217704758-20200702-2020-29DEL-DE
Date de télétransmission : 06/07/2020
Date de réception préfecture : 06/07/2020

Les listes étaient les suivantes :

**LISTE 1 : Françoise VASSELON
 Francine BERTHAUX
 Fathia BEN MABROUK
 Jocelyne SERDOS**

LISTE 2 : Eric KRAEMER

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

Après accord de l'ensemble des membres du Conseil Municipal, le vote s'est effectué à main levée à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il est procédé au vote

Votants : 27
Blancs ou nuls : 0
Exprimés : 27

LISTE 1 : 22

LISTE 2 : 5

APRES avoir voté,

A L'UNANIMITE

DECLARE

Mesdames Françoise VASSELON, Francine BERTHAUX, Fathia BEN MABROUK, Jocelyne SERDO et monsieur Eric KRAEMER

élus pour siéger au sein du Conseil d'administration du CCAS

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Document déposé à la Sous-Préfecture de MEAUX

Le

Publié le

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Art. L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Maire,
Jean-Michel MORER

